Nouvelle lettre ouverte de prisonniers du 17-10-2026



■ Depuis plusieurs prisons de France, des détenus sont parvenus à rédiger cette seconde lettre ouverte et à nous la transmettre. Dans la continuité de la première[1], ils appellent à poursuivre la lutte et racontent la manière dont l'administration pénitentiaire les accueille.

Il y a deux semaines, nous vous adressions une première lettre ouverte. Nous prisonniers du 17 octobre 2026 reprenons la parole et sommes rejoint par de nouvelles voix qui s'échappent désormais de plusieurs prisons de France.

Depuis nos cellules et grâce aux échos qui nous arrivent, nous suivons le combat en cours à l'extérieur. La cohésion et la solidarité des différentes forces engagées nous fait chaud au cœur. Et si le pouvoir et ses médias tentent de nous séparer, il faut continuer à nous tenir ensemble.

Une révolution est impossible si ses premières lignes sont isolées. Mais les premières lignes doivent aussi comprendre l'importance des deuxièmes, troisièmes et de toutes les lignes qui suivent et qui garantissent la survie et l'extension du mouvement.

Si nous voulons voir la fin de l'ère Macron et de ce régime qu'il ose encore appeler République, nous devons réunir toutes nos forces pour y parvenir. Blocages, émeutes, manifestations, grèves, batailles médiatiques et institutionnelles sont autant de chemins sur lesquels nous devons marcher et faire front, massivement.

Nous devons mettre toutes nos forces pour faire pencher la balance de notre côté. Leurs prisons ne sont pas assez grandes pour accueillir tous les insurgé.es de ce pays. À Fleury-Merogis, un bâtiment entier a été vidé pour parquer là une cinquantaine d'entre nous. À la Santé, on nous isole pour éviter la contagion révolutionnaire. À Villepinte et à Fresnes, on nous fait subir les pires conditions carcérales pour briser notre élan et notre moral. Mais le pouvoir se trompe en pensant pouvoir nous faire plier.

[1] https://acontretemps.org/spip.php?article1205

Ici aussi la colère monte. Nous voyons bien les chiens de garde de C-News et BFM s'acharner pendant des semaines entières sur nous tout en taisant les motifs de notre révolte. Nous sommes lucides sur la différence de traitement opérée par ces médias entre nous et un fasciste tueur d'enfant à Trappes. Nous les voyons bégayer pour justifier leur haine de l'autre et pour nier leur culpabilité évidente dans cette atrocité qui a notamment emporté la vie d'un homme et envoyé une fillette de onze ans à l'hôpital. Ils ont tenté de justifier froidement les actes du tueur par des motifs psychiatriques tandis qu'ils pleuraient à chaude larme pour des vitrines brisées. Dans ce pays, il vaut mieux être une vitrine, une paire de Ray-Ban ou un sac Louis Vuitton qu'un enfant agressé, une femme violée ou un Noir ou un Arabe abattu. Dans ce pays, il vaut mieux être un fasciste qui sème la mort qu'un révolutionnaire qui combat pour la vie.

Alors, face à la guerre répressive et idéologique que l'État nous mène, nous appelons à tenir bon. Ce que la Macronie fait mine de nous concéder ne trompe personne. Les miettes ne nourriront pas ceux qui viennent pour reprendre la boulangerie. Nous, ici, depuis ces prisons pour pauvres et enragés, nous tenons bons. Notre détermination est intacte et si leur « justice » s'obstine à nous maintenir enfermés, alors nous serons prêts, comme notre camarade Ritchy, à étendre la révolte aux prisons.

Derrière les murs et les barreaux, dans les couloirs froids de ces bâtiments sombres, nous aussi nous entendons de plus en plus souvent ce murmure, celui qui dit que ça ne peut plus durer. Des alliances se sont tissées dans la rue le 17 octobre 2026. Elles ne demandent qu'à être approfondies. Gare à l'État qui pense maîtriser le feu de la colère, il finira par se brûler !

DES PRISONNIERS DU 17 OCTOBRE

« La révolte ne se laissera pas enfermer »

■ Il y a un pan de la répression que l'on voit dans la rue et qui inonde les réseaux sociaux : les charges, les gaz, les grenades, les manifestants tabassés, les banderoles ou les pancartes arrachées. Et puis il y en a un autre, plus discret et feutré, interdit aux caméras et aux curieux, celui qui se déroule dans les tribunaux, mené et assumé par le pouvoir judiciaire. Depuis le début du mouvement en cours, des centaines de manifestants ont été incarcérés à la suite d'un jugement expéditif, voire, et c'est le cas le plus souvent, préventivement, avant même d'avoir été jugés. Des proches de manifestants incarcérés dans ce contexte du 17 octobre racontent ici cette autre facette de la violence légitime de l'État, judiciaire et carcérale.

Au lendemain du 17 octobre, le porte-parole du ministère de la justice déclarait qu'« environ 123 personnes dorment déjà en prison ». Le 3 novembre, Gérald Darmanin a fait grimper ce chiffre à 329. Les comparutions immédiates ainsi que les détentions provisoires s'enchaînent depuis des semaines. Nous écrivons depuis le point de vue situé de proches de personnes incarcérées suite à la révolte du 17 octobre. Nous voulons visibiliser la

répression carcérale et partager les difficultés qu'elle suscite pour inviter à en faire une force collective.

Les révolté·es face à la machine judiciaire et carcérale

Dans la foulée du 17 octobre, plusieurs centaines de personnes ont été placées directement dans des prisons déjà surpeuplées. Nous avons suivi quelques audiences le 19 octobre à Paris. Nous avons vu des jeunes se faire juger de manière expéditive et condamner, parfois simplement parce qu'on leur reprochait d'avoir porté un masque de protection. Ce jour-là, certain.es de nos proches ont été enfermé.es en détention préventive. Ils avaient demandé un délai pour préparer leur défense, car ils étaient accusés à tort de « violence sur agent n'ayant pas entraîné d'ITT » lors de la matinée. Le procédé est classique : la police arrête violemment des personnes puis les accuse d'outrage ou violence pour justifier leur opération. La juge a légitimé l'incarcération de nos ami.es parce qu'il y aurait un « risque de concertation » entre eux, et les a placés dans trois prisons parisiennes différentes. On se demande bien sur quoi ils auraient pu se concerter.

La justice n'a plus besoin d'arguments lorsqu'il s'agit de raison d'État. Dans une de ces prisons une aile spéciale a été ouverte pour parquer les détenus du 17 octobre. Après les révélations sur les conditions indignes dans lesquelles 17 mineur·es ont été enfermé·es au dépôt du tribunal de Bobigny dans l'attente de leur comparution, on s'interroge aussi sur ce qui se passe dans les prisons : qu'est-il advenu des personnes qui ont dû libérer l'espace ? Combien de détenu·es s'entassent désormais dans les cellules déjà surpeuplées ?

Deux semaines plus tard, à Marseille, les audiences du 3 novembre avaient encore des airs de lendemain du 17 octobre. Quatre personnes ont comparu pour s'être introduits le 31 octobre dans un magasin déjà pillé et incendié deux semaines plus tôt, par un trou au niveau des plaques de bois qui en empêchaient l'entrée. Ils ont été arrêtés à l'intérieur sans avoir rien pris et poursuivis pour tentative de vol. Âgés de 18 et 22 ans, c'est leur première garde à vue et leur casier était vierge. Mais rien ne permet de les protéger de cette justice de classe expéditive, car ils n'ont pas de papiers en règle et pas de logement.

Pour la première condamnation de leur vie, les quatre prévenus ont pris entre 10 et 12 mois de prison ferme avec maintien en détention et 3 ans d'interdiction de territoire en France. Ils ont payé pour l'exemple. Le juge et le procureur l'ont affirmé de concert dans une sorte de symbiose bourgeoise excédée : « On est presque dans un contexte de guerre civile et là, on voit un magasin cassé, on entre, on se sert. Il faut arrêter de se moquer du Tribunal, je demande une peine pour rétablir l'ordre public. Ce sont des faits excessivement graves. Le geste compte presque plus que le vol. »

Ces personnes n'ont aucun proche pour les soutenir en prison, leur apporter des habits chauds et les aider à préparer leur défense. Leur condition est d'errer dans une boucle infinie d'interdictions de séjour et d'incarcérations successives. Les prisons sont surpeuplées entre 170 et 200% de leur

capacité, elles sont insalubres et parfois privées d'électricité comme c'est régulièrement le cas aux Baumettes à Marseille. Cela ne semble pas être l'affaire des magistrats qui incarcèrent en masse sans se soucier de la suite.

L'univers carcéral est un labyrinthe administratif kafkaïen fait pour briser les proches et leurs liens avec les détenu.es. Chaque démarche pour subvenir à leurs besoins est d'une lenteur et d'une lourdeur démoralisantes. Pour espérer sortir de prison il faut coller aux impératifs de l'ordre républicain : un travail, un logement, des papiers en règles. On sait d'ores et déjà que les chances de sortir de l'enfer ne seront pas les mêmes pour tous.tes les révolté.es du soulèvement en cours. Incarcérer c'est aussi une manière de faire disparaître des personnes.

Pour rompre ces murs de silence et d'oubli, les prisonniers ne cessent jamais de se révolter face aux conditions de détention invivable. Le 29 octobre dernier, une trentaine de détenus ont refusé de regagner leurs cellules à Grenoble-Varces, jusqu'à subir les interventions d'une unité d'élite chargé du maintien de l'ordre en prison. Le 3 novembre, c'est à Lyon-Corbas que 71 détenus se sont rebellés dans un bâtiment surpeuplé à 200 % de sa capacité. À l'intérieur des institutions les plus déshumanisantes qui soient, ces luttes font écho à celles qui se jouent en ce moment devant les lycées et dans les rues.

La répression comme mode de gouvernement

La répression qui s'abat sur le mouvement, et en priorité sur des jeunes non-Blancs de quartiers populaires, plonge ses racines dans l'histoire coloniale. Plusieurs instruments de répression ont été appliqués implacablement pour maintenir l'ordre colonial dans les territoires occupés par la France avant d'être étendus progressivement à d'autres territoires et franges de la population. L'État d'urgence, instauré en 1955 pendant la guerre d'Algérie, a ainsi été utilisé en Kanaky en 1985, puis lors des révoltes des banlieues en 2005. En 2024, les révolté.es de Kanaky y ont de nouveau été confrontés. Douze d'entre eux ont été tués et près de 80 militant.es incarcérés en France à 17 000 kilomètres de chez eux.

C'est à partir de ce continuum colonial qu'il faut comprendre comment le maintien de l'ordre des manifestations est redevenu de plus en plus offensif depuis les années 2000 : charges policières, usage d'armes de guerre vendues comme « sub-létales », interpellations massives et judiciarisation croissante de la contestation. Le mouvement des Gilets jaunes en 2018-2019 a marqué un tournant. Pour tenter de vider les rues, des infractions ont été utilisées comme la « participation à un groupement en vue de la préparation de violences ou de dégradations », qui permet d'interpeller des personnes avant même qu'elles aient commis quoi que ce soit et on distribue des amendes à tout-va. C'est la même logique qui passe un palier supplémentaire aujourd'hui à travers la loi casseur-payeur. Le gouvernement ressort en outre les mêmes recettes que lors de la révolte pour Nahel en 2023 : accuser les réseaux sociaux d'attiser la révolte, menacer de les suspendre et faire payer les parents.

Cette logique se nourrit aussi de l'histoire de la justice d'exception et de l'antiterrorisme, dont certains dispositifs ont progressivement été intégrés au droit commun. Les Micas (mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance) – distribuées par centaines les 24 et 31 octobre – ont par exemple été réintroduites dans le droit commun par la loi Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme (SILT) en octobre 2017, qui permet de transposer les principales mesures de l'état d'urgence.

Pour une solidarité à la hauteur de la révolte

Ce mouvement nous a surpris et bouleversé par sa vitalité, sa force, son inventivité, mais aussi par son caractère composite. Il a vu se réunir dans la rue la Gén Z, la jeunesse « racisée » des quartiers populaires, des Gilets jaunes, des militant·es aguerri·es, des superhéros en tout genre et bien d'autres personnes considérées comme surnuméraires par le régime en place. Ce qui nous frappe aussi, c'est la manière dont des colères parties d'endroits différents ont fini par se synchroniser, des blocages lycéens aux mobilisations contre la vie chère, pour dénoncer ensemble les injustices d'un système à bout de souffle engagé dans une fuite en avant permanente.

Nous avons vu comment la répression, censée étouffer le soulèvement, a contribué à y renforcer les solidarités. Ce qui nous unit dans la rue doit aussi nous unir dans les tribunaux et au-delà. C'est pour cela que nous sommes nombreux.se à assister aux comparutions immédiates, à organiser des soirées de soutien pour payer les frais de justice et à participer à des formations pour lutter contre la répression. Nous nous formons dans l'idée de ne laisser personne seul.e face à la logique punitive généralisée qui est la seule réponse du gouvernement à ce formidable soulèvement populaire.

Nous appelons à rejoindre les initiatives de soutien qui se montent partout pour épauler le mouvement. Au-delà de dénoncer la répression, nous souhaitons que cette révolte s'amplifie et se généralise, dans chaque territoire, chaque maison, jusqu'à devenir une révolution.

Nous exigeons l'amnistie pour tous.tes les prisonnier.es du soulèvement en cours !

DES PROCHES

liberationprisonniers17octobre at riseup.net

– *À contretemps* / Odradek / novembre 2026 –
[http://acontretemps.org/spip.php?article1212]

AC